

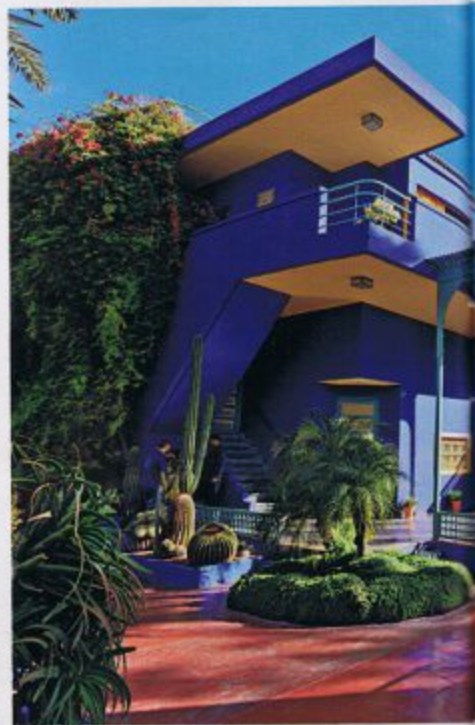
Époque **Exclusif**

PÉDOPHILIE À MARRAKECH
L'ENQUÊTE
IMPOSSIBLE

EN MAI 2011, LUC FERRY ACCUSAIT SANS LE NOMMER UN EX-MINISTRE FRANÇAIS DE S'ÊTRE LIVRÉ À LA PÉDOPHILIE AU MAROC. DEPUIS, UNE ENQUÊTE A ÉTÉ DILIGENTÉE ET CLASSÉE SANS SUITE. "VSD" EN RÉVÈLE LA TENEUR.

PAR NATHALIE GILLOT, ARMEL MEHANI ET FRANÇOIS CROZ

S'agit-il d'un scandale majeur ou d'une rumeur ayant gangrené les plus hauts sommets du pouvoir ?



Calomnie Jack Lang a toujours réfuté les rumeurs qui le visent. Il l'a redit aux policiers qui l'ont entendu le 15 novembre dernier.

Dix-huit mois d'investigations, près d'une vingtaine de témoins auditionnés, parmi lesquels un ancien ministre, des diplomates de haut rang, des responsables policiers, plusieurs journalistes et même un ecclésiastique, et, au terme d'efforts menés à Paris, dans le sud de la France et à Marrakech... un classement sans suite. C'est la maigre récolte engrangée par la Brigade de protection des mineurs de Paris, chargée, depuis juin 2011, d'une enquête sur l'existence possible de réseaux pédophiles au Maroc impliquant des personnalités françaises. À l'origine de cette procédure, une dénonciation publique fracassante, celle de Luc Ferry, philosophe et ministre du gouvernement Raffarin de 2002 à 2004.

Souvenez-vous donc : nous sommes le 30 mai 2011, devant les caméras du « Grand Journal » de Canal+. L'affaire du Sofitel déboulonnant Dominique Strauss-Kahn vient d'éclater. Le climat est propice aux révélations. Ce soir-là, l'ex-ministre de l'Éducation nationale Luc Ferry déclenche une nouvelle tempête médiatico-judiciaire en déclarant qu'un « ancien ministre s'est fait poisser à Marrakech lors d'une partouze avec des petits garçons ».

VSD a reconstitué l'enquête menée par les policiers français. Au début de l'automne 2012, un rapport judiciaire dresse le compte rendu des investigations. Rumeurs connues mais non vérifiées, récits indirects ou dépositions fantaisistes : ce document confidentiel, que VSD a consulté, préfigure le classement sans suite qui interviendra fin novembre. Tout ça pour ça ? S'agit-il d'un scandale majeur que l'on cherche à étouffer ? Ou bien est-on en présence d'une rumeur élaborée qui gangrène depuis des années les sommets du pouvoir ?

Revenons à Luc Ferry : sur Canal+, il s'est d'abord abrité derrière un entrefilet publié dans *Le Figaro magazine* deux jours avant son esclandre. L'article évoque « un ancien ministre français », surpris par des policiers de Marrakech lors d'« une descente nocturne dans une villa de la palmeraie où une fête spéciale bat son plein ». L'affaire lui aurait été « racontée par les plus hautes autorités de l'État, en particulier par le Premier ministre ».

Dans le Tout-Paris médiatico-politique, chacun croit connaître la personnalité visée. Pour les uns, il s'agirait de Jack Lang, cible récurrente

de rumeurs de pédophilie. Pour les autres, c'est un autre ancien ministre qui serait concerné. Excédé par cette sortie, irresponsable à ses yeux, du philosophe, Jack Lang choisit de prendre les devants et de répondre à la presse qui cite son nom. « Seront poursuivis pénalement tous ceux – journaux et personnes – qui mettront mon honneur en cause », prévient-il.

Son avocat, M^e Laurent Merlet, fait alors délivrer par huissier à Luc Ferry une sommation interpellative, document lui intimant de révéler le ou les noms de celui ou ceux que le philosophe accuse. « Faisant preuve d'un manque de courage, Luc Ferry n'a jamais confirmé ou démenti que ses propos avaient pu viser ou non Jack Lang », relève M^e Merlet. Stupéfait, Jean-Pierre Raffarin, locataire de Matignon quand Luc Ferry siégeait au gouvernement, s'est, lui, fendu d'une réaction : « Je n'ai jamais été saisi de près ou de loin d'informations de cette nature. »

Entendu par les policiers le 3 juin 2011, Luc Ferry dit avoir eu connaissance de cette histoire à son entrée au gouvernement, soit en mai 2002, « sans citer le moindre nom », déplore le rapport d'enquête. Il n'empêche. Ses propos font l'effet d'un révélateur. La déclaration de Luc Ferry révèle un souvenir enfoui chez un journaliste de France Télévisions. « Dans les années 2000 », alors qu'il était de permanence un soir à sa rédaction, il affirme aux

enquêteurs avoir vu passer une dépêche de l'Agence France-Presse (AFP) annonçant la présence de Jack Lang, ex-ministre socialiste, dans un commissariat de Marrakech suite à son arrestation « dans un

riad [...] avec de jeunes mineurs de 15 ans ». Problème : cette dépêche aurait rapidement disparu des écrans, selon le journaliste, mais les policiers n'ont pu en retrouver la trace. Et ce malgré des recherches auprès de trois agences de presse internationale installées au Maroc, dont l'AFP. Interrogé par VSD, le journaliste auteur de ce témoignage confirme sa déposition : « Il était tard, j'ai lu

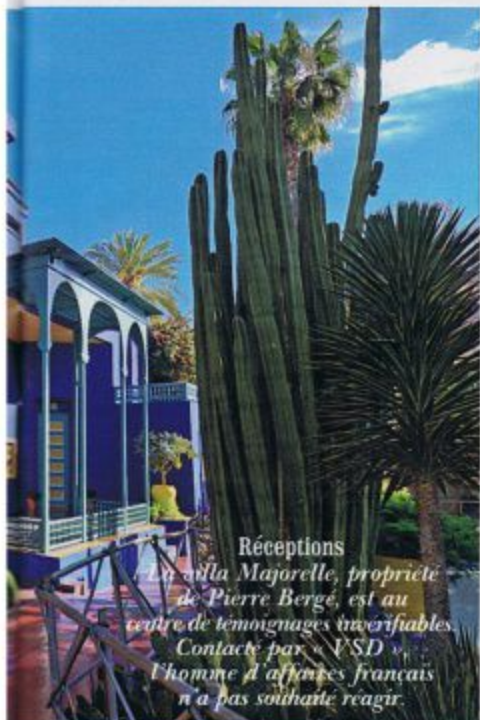
cette dépêche mais je ne l'ai pas imprimée. Et je me suis dit que, le lendemain, il y aurait sans doute le feu à la rédaction. A ma grande surprise, il n'en a rien été.

Personne n'était au courant de cette info. Pourtant, cette dépêche, je l'ai lue. Je ne suis pas dingue. »

Le journaliste oriente les enquêteurs vers l'un de ses fixeurs (guide-interprète employé par les équipes de télévision). « Ce dernier, indique le rapport judiciaire consulté, reconnaissait avoir entendu parler par ses compatriotes marocains d'une interpellation de Jack Lang [...]. » Mais, retrouvé par VSD, ce collabo-

**“L'AFFAIRE M'A ÉTÉ
RACONTÉE [...] EN PARTICULIER
PAR LE PREMIER MINISTRE”**

Luc Ferry



Réceptions

La villa Majorelle, propriété de Pierre Bergé, est au centre de témoignages vérifiables. Contacté par « VSD », l'homme d'affaires français n'a pas souhaité réagir.

PHOTOS : ABACA - D. R.

et au Maroc ». Sollicitée par VSD, la reporter regrette de ne disposer « que d'informations de seconde main ». Autre témoin entendu dans ce dossier : le désormais célèbre Yves Bertrand, ancien directeur central des Renseignements généraux. Dans ses fameux « carnets secrets », saisis lors de l'enquête sur l'affaire Clearstream, cet influent policier de l'ombre avait rédigé la phrase suivante, qu'il date de février 2002 : « Lang, à la Mamounia en novembre, s'est tapé des petits garçons. » « Des rumeurs tellement insistantes que l'on m'aurait reproché de ne pas les relayer, confie-t-il aujourd'hui à VSD. À l'époque, je voyais le Tout-Paris, mais ces renseignements n'étaient pas recoupés. Des preuves, je n'en avais aucune. »

Retour, donc, à la case départ. Mais alors, qui a bien pu tuyauter Luc Ferry à son arrivée dans le gouvernement, début mai 2002 ? L'ambassadeur de France à Rabat de 1995 à 2002, Michel de Bonnacore, assure n'avoir « jamais reçu d'informations » de cette nature. Ce diplomate de haut rang sera nommé chef de la cellule afri-

caine de l'Élysée au début du second mandat de Jacques Chirac... Au moment exact où Luc Ferry hérite, lui, du maroquin de l'Éducation nationale. L'ambassadeur devenu conseiller présidentiel est-il ce représentant « au plus haut niveau de l'État » évoqué sur le plateau du « Grand Journal » ?

Au milieu de cette savoureuse galerie de témoins, plus étonnante encore est la présence du prêtre d'une paroisse du sud de la France. Au cours de congés passés au Maroc en 2003 puis en 2007, celui-ci aurait reçu des « confidences » indiquant qu'« au cours de séjours de Français connus [...], des événements festifs avaient été organisés dans lesquels

des mineurs se seraient livrés à la prostitution ». Ses sources : « Des hôteliers et des Marocains de condition modeste, qui s'étaient ouverts à lui en raison de sa position ecclésiastique. » Le prêtre fait ainsi état de cas de « prostitution de mineurs à la villa Majorelle, propriété d'Yves Saint Laurent [décédé en 2008, NDLR] et de Pierre Bergé, où Jack Lang était régulièrement invité ».

Interrogé par VSD, l'ecclésiastique précise toutefois n'avoir « pas cité de noms par déontologie professionnelle ». « Je souhaite protéger ces personnes en faiblesse sociale, poursuit l'homme d'Église. Dans la médina, des parents

de jeunes victimes se sont confiés à moi. Mais, compte tenu du fossé culturel, ils ne s'adresseront jamais aux institutions. Faute de témoignages directs, les policiers se trouvent dans une impasse. »

Toutes les investigations possibles ont-elles été menées ? Ou bien, comme le soutient M^r Jean Chevais, avocat de l'association marocaine Touche pas à mon enfant (lire ci-dessous), les autorités à Paris et à Rabat n'auraient-elles pas tout intérêt à enterrer le dossier ?

Sollicités par VSD, Luc Ferry et Pierre Bergé n'ont pas donné suite. Parmi les personnalités citées, seul l'ancien ministre de la Culture et de l'Éducation Jack Lang a fait l'objet d'une discrète audition en tant que témoin. « Jack Lang est parfaitement tranquille, assure son avocat, M^r Merlet. Il n'y aura jamais l'ombre d'un élément. On peut démentir et déposer quarante plaintes, ces rumeurs resurgiront toujours, malgré les condamnations judiciaires. » ■

(*) « À Marrakech, un ex-ministre "s'amuse" », publié le 28 mai 2011 sur lefigaro.fr.



Dénonciateur Luc Ferry a refusé de communiquer les noms de ceux qu'il accuse. Joint par « VSD » ces derniers jours, il n'a pas donné suite.

rature marocain apporte une nuance de taille : il n'avait pas été informé de ces faits présumés avant les déclarations de Luc Ferry. « C'est après que j'ai pris contact avec des policiers marocains, précise-t-il. Deux jours plus tard, on m'a rappelé et on m'a dit : "Laisse tomber. Ce n'est pas intéressant pour toi." On ne peut pas enquêter là-dessus au Maroc. »

Une autre journaliste a raconté aux policiers français « avoir recueilli des témoignages concernant des relations sexuelles tarifées entre deux ministres de la République française et des mineurs du même sexe en France

"JACK LANG EST PARFAITEMENT TRANQUILLE. IL N'Y AURA JAMAIS L'OMBRE D'UN ÉLÉMENT"

M^r Laurent Merlet, avocat de J. Lang

JEAN CHEVAIS, AVOCAT

"IL FAUT ROMPRE LA LOI DU SILENCE"

Ce pénaliste est intervenu dans ce dossier au nom d'une association marocaine.

VSD. Comment êtes-vous intervenu dans cette affaire ?

Jean Chevais. J'ai déposé une plainte contre X devant le parquet de Paris pour viols aggravés, corruption de mineurs et non-dénonciation de crimes.



C'était début juin 2011, quelques jours après la prestation télévisée de Luc Ferry, au nom de l'association marocaine Touche pas à mon enfant. Une enquête préliminaire était déjà en cours, et j'ai appris ensuite par la presse qu'un classement sans suite était intervenu, sauf que cela n'a jamais été confirmé officiellement, ni à moi, avocat plaignant, ni à personne. Parallèlement, une plainte a été déposée par cette même association devant la justice marocaine, mais rien ne semble avoir été fait là-bas depuis lors. Comme si, de ce côté de la Méditerranée comme de l'autre, les autorités avaient tout intérêt à étouffer cette affaire. Intérêt économique, intérêt touristique, intérêt diplomatique ? Ou peut-être les trois à la fois...

VSD. Quelle est désormais votre stratégie ?

J. C. J'attends toujours la décision officielle du parquet, mais j'ai l'intention de déposer une nouvelle plainte contre X, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris. C'est à un magistrat indépendant, et non au procureur de la République, de reprendre à zéro cette enquête. C'est le seul espoir de voir enfin rompre la loi du silence. ■ Recueilli par F. C.